

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 15 décembre 2016**

**Objet : Contractualisation de gré à gré d'IRU (Indefeasible Rights of Use – Droit irrévocable d'usage) NetCity Infra par Dorsal auprès d'Axione Limousin pour la Région Nouvelle Aquitaine**

**L'an deux mille seize, le quinze décembre à quatorze heures quinze, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 6 décembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de région, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.**

En exercice : 15

Présents : 6+5 procurations

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)  
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1<sup>er</sup> VP) (procuration donnée à Mr Raymondaud)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2<sup>ème</sup> VP) (procuration donnée à Mr Bost)  
Mme Hélène ROME (5<sup>ème</sup> VP)  
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia-6<sup>ème</sup> VP)  
Mr Yves RAYMONDAUD (7<sup>ème</sup> VP)  
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)  
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Mr Lagarde)  
Mr Christophe PATIER  
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Patier)  
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Rome)

Conseiller départemental Haute-Vienne  
Vice-Président de la Région ALPC  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne  
Conseiller communautaire Tulle  
Conseiller Régional  
Conseiller Régional  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mme Hélène FAIVRE (3<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mr Christian HANUS (4<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)  
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE

Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse  
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges  
Adjointe au maire de la Ville de Limoges  
Conseillère Départementale Corrèze

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

La Région Nouvelle Aquitaine a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité d'acquérir des droits d'usage exclusif de fibre optique noire (FON) pour l'exploitation d'un réseau fibre spécifique aux lycées du territoire limousin.

Le syndicat mixte contractualisera, de gré à gré, auprès de son délégataire Axione Limousin, pour le service NetCity Infra, pour 45 lycées et 2 sites complémentaires.

Par convention, DORSAL octroiera gracieusement les droits d'usage ainsi acquis à la Région Nouvelle Aquitaine.

La Région Nouvelle Aquitaine souhaite bénéficier de ces droits d'usage pour les 45 lycées limousins ainsi que pour deux sites complémentaires : la Maison de Sports Gaïa et le site de Limoges de la Région Nouvelle Aquitaine.

Le montant total de souscription de ces 47 droits d'usage s'élève à 1 128 000 € TTC. Il est à noter que les Frais d'Accès au Service (FAS) sont fixés à 1500€ au lieu de 3000€, les lycées et les deux sites complémentaires étant déjà raccordés à la fibre, leurs dessertes internes déjà réalisées.

Des fonds FEDER seront mobilisés à hauteur de 50% sur les secteurs hors AMII. En zone AMII, c'est la Région Nouvelle Aquitaine qui interviendra à 100%.

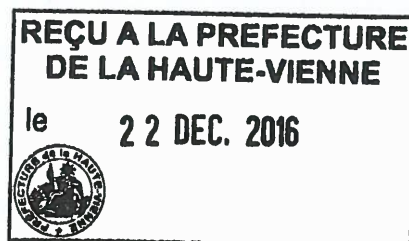
Il est proposé le plan de financement suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	276 000,00 €	24,47 %
REGION NOUVELLE AQUITAINE	852 000,00 €	75,53 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 128 000,00 €</b>	<b>100%</b>

**Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité,**

- **la mise en œuvre de cette nouvelle opération,**
- **le plan de financement de cette contractualisation de gré à gré d'IRU NetCity Infra pour les lycées du Limousin ainsi que deux sites complémentaires tel que défini dans le tableau ci-dessus,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ce dossier.**

**Jean-Marie BOST**  
**Président de DORSAL,**



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Marie Bost', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le :**